

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. Le gouvernement ne les a pas tracés dans nombre de régions et il n'a pas l'intention de compléter la carte pour le moment.

Une voix: Pourquoi pas?

L'hon. M. Sharp: Si nous le faisons dans certaines régions, cela pourrait compromettre la position du gouvernement Canadien dans ses déclarations futures.

LES RESSOURCES NATURELLES

L'ÉCOLOGIE ARCTIQUE ET L'EXPLORATION POUR LE PÉTROLE ET LE GAZ

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Le ministère responsable reverra-t-il sa position par suite de l'appel lancé par la Fédération canadienne de la faune, en vue d'imposer un moratoire partiel sur les travaux d'exploration pour le pétrole et le gaz dans la région arctique jusqu'à ce qu'il ait les données, le dispositif technique et les spécialistes voulus ainsi que les garanties suffisantes pour assurer la protection complète de notre écologie arctique?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le gouvernement examinera cette proposition. Bien entendu, je ne puis affirmer que nous l'adopterons, mais nous allons sûrement l'étudier.

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES PENSIONS ET LES ALLOCATIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Son ministère et le gouvernement ont-ils reçu de la Légion canadienne, par suite de la situation très pénible où se trouvent un grand nombre d'anciens combattants qui reçoivent des pensions de guerre et des pensions en vertu de la loi sur les allocations aux anciens combattants, une demande d'augmentation provisoire de 10 p. cent du taux de base des pensions d'invalidité dues à la guerre et de 15 p. 100 des allocations aux anciens combattants? Dans l'affirmative, prêterait-il une oreille attentive et sympathique à l'expression de la misère de ces anciens combattants qui, dans tout le Canada, sont à peu près laissés pour compte alors qu'on a consenti des majorations aux fonctionnaires retraités et à d'autres pensionnés?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Oui, monsieur l'Orateur, nous avons reçu ces instances.

Nous avons aussi lu l'éditorial du *Legionnaire*. Je répète ce qu'on a déjà dit à la Chambre, que le gouvernement du Canada est en train de passer en revue toute notre législation sociale. Le gouvernement continuera de porter aux anciens combattants la même attention et le même intérêt que par le passé.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre ne prétend certes pas que les prestations aux anciens combattants et les pensions de guerre aux invalides s'inscrivent dans la législation sociale. Ces questions méritent examen et ne devraient pas être soumises aux attermolements d'un gouvernement irrésolu.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Compte tenu des demandes reçues, j'en suis sûr, par tous les députés, d'anciens combattants touchant des indemnités d'anciens combattants et d'autres sortes de pensions, le gouvernement envisage-t-il, ne serait-ce qu'à titre temporaire ou intérimaire, une augmentation de ces prestations en attendant que soit achevée leur remise à jour, de manière qu'à tout le moins les pensions actuelles reflètent la hausse du coût de la vie?

M. l'Orateur: Le député vient de répéter, pour l'essentiel, ce qu'avait déjà dit le représentant de Prince-Albert.

M. Benjamin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je m'efforçais de demander si le gouvernement, en attendant que la remise à jour soit achevée, envisageait l'octroi d'une augmentation temporaire ou intérimaire?

L'hon. M. Dubé: Le gouvernement envisage toutes les possibilités, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Entre-temps, les anciens combattants meurent de faim.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA FERMETURE DE LA BASE AMÉRICAINE D'ARGENTIA

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Du fait de la fermeture imminente de la base navale à Argentia (Terre-Neuve), quels sont les plans spéciaux du gouvernement destinés à faire face au chômage supplémentaire qui sera dû à la fermeture de la base?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Tous les ministères intéressés s'en occupent, le ministère de l'Expansion économique régionale, le ministère de la Main-